

Le légaliste

RZ CONDUITE

Annonce n° 1952
Type Constitution de société
Parution web 13/02/2026
Parution print 13/02/2026 · Le Journal de Mayotte (ggg)

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/02/2026, il a été constitué une SAS dénommée :

RZ CONDUITE

Siège social : 192 route du départemental 3 Passamainty, , 97600 MAMOUDZOU

Capital : 500€

Objet : Auto- Ecole Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; - La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Président : M. ASTADJIBOU ALI, 11 RUE DES CHATOUILLEUSES, 97670 OUANGANI.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MAMOUDZOU

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.